

EN POINTE



E. INGLEWIRE

Bio express

- **1990** : diplôme d'ingénieur de l'Ecole de l'Air de Salon-de-Provence
- **1990** : officier-pilote dans l'Armée de l'Air
- **1992** : ingénieur à la Délégation générale pour l'armement (DGA)
- **2001** : responsable du bureau navigabilité des aéronefs d'aviation générale à la direction générale de l'Aviation civile (DGAC)
- **2009** : responsable du pôle certification, suivi de navigabilité et aviation générale à la DGAC
- **2011** : président fondateur de la SAS Velica.

Hugues Le Cardinal

Président de la SAS Velica

Rendre possibles les rêves

Hugues Le Cardinal est assurément le meilleur ambassadeur pour les sociétés souhaitant faire certifier leurs appareils dans le domaine de la CS-23. Au travers de sa société Velica – acronyme de voile et hélice en italien – il apporte, en effet, une assistance à la certification d'aéronefs. Elixir Aircraft fait partie de ces nouveaux constructeurs d'avions légers qui ont bénéficié de son expertise dans ce secteur. Natif de Saint-Jean-de-Maurienne, et détenteur de la double nationalité française et italienne, Hugues Le Cardinal comprend d'autant mieux les attentes de ses clients qu'il est pilote privé lui-même. Mais l'assistance à la certification d'aéronefs n'est pas tout pour ce boulimique de travail qui occupe également les fonctions de conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger. Il participe également, avec son équipe de six personnes, à un programme France 2030 sur le flutter. En partenariat avec Daher et Femto, il mène un programme de développement qui pourrait réduire de

30 % les coûts de certification dans le domaine du flottage. Passionné de voile, ce quinquagénaire trilingue porte d'ores et déjà ses regards plus loin en augmentant son champ d'action grâce à des privilèges accordés par l'Agence Européenne pour la sécurité aérienne (AESA). « Nous postulons donc pour obtenir un agrément de conception autour de la CS-23. Il nous permettra d'approuver, au nom de l'agence européenne, des modifications et des réparations dans ce domaine. Déjà, et pour une autre catégorie d'aéronefs, nous avons obtenu l'approbation d'une modification d'aménagement cabine valable pour toutes les familles Airbus et Boeing en 2022 », indique le dirigeant. Sans oublier de mettre en exergue tous les apports bénéfiques de son adhésion à Aerospace Valley depuis l'année passée. Hugues Le Cardinal ne manque donc pas de projets pour rendre possibles les rêves des nouveaux aviateurs qui apparaissent sur le marché.

■ O. C.